



Syndicat CNT INTERCO 69

44 rue Burdeau

69001 Lyon

<http://www.cnt69.org/>

interco69@cnt-f.org

PERMANENCES : Mardi 18h-20h

Dimanche : ni dieu, ni patron, ni caddie !

Depuis les années 90, le travail dominical a étendu considérablement son emprise. Aujourd'hui, de façon régulière ou occasionnelle, plus d'un quart des travailleurEs va au turbin le dimanche. En 2008, 12,1 % des salariéEs bossaient habituellement ce jour-là contre 10,2 % en 2002. Une énorme proportion (96 %) de celles et ceux-ci va également au boulot le samedi, est en plus soumise à des horaires quotidiens variables imposés par le patron et travaille très souvent de nuit. Plus d'un tiers n'a même pas de repos compensateur. (Source : DARES, octobre 2009)

TRISTE TABLEAU. TRISTES DIMANCHES.

Estimant probablement que cette évolution était trop lente, l'État a souhaité l'accélérer par la législation. La loi 2009-974 du 10 août 2009 a assoupli, en faveur des patrons, les conditions de travail dominical en supprimant les autorisations préalables en zones touristiques et thermales et, pour les unités urbaines de plus d'un million d'habitants, en donnant la possibilité aux autorités de délimiter un « périmètre d'usage de consommation exceptionnel » sur lequel l'ouverture des commerces et donc le travail le dimanche seraient facilités.

LA CONSOMMATION RÉGNE. LE PEUPLE TRINQUE.

Au-delà du flou et des subtilités de la loi - qu'il faut pourtant maîtriser pour se défendre - c'est la question d'un choix de société qui se pose. Le pouvoir crée les conditions pour une civilisation où production et consommation n'auront plus de limite. Le dimanche est jusque-là encore le moment où beaucoup peuvent ne rien foutre, se reposer, exercer un sport ou une pratique artistique, se balader, sortir, bricoler, se retrouver avec leurs proches, leurs familles, leurs amiEs, se cultiver ou se divertir... Bref, vivre à l'écart des contraintes salariales. Désormais dans le cycle hebdomadaire, les politicards et les patrons profitent de la précarisation pour imposer une machine à consommer, servir et produire qui ne s'arrête jamais.

L'ensemble est empaqueté dans une propagande à base de volontariat, de ré-affirmation des garanties et de consommateurs-électeurs à satisfaire. Mais l'intention est claire ! Maintenant le dimanche, le populo devra faire des sacrifices aux dieux du capital, de l'État et de la marchandise après s'être fait sermonner pendant des siècles par les curés. Les vitrines réservées à la bourgeoisie sont toujours plus rutilantes pendant que les plus pauvres sont poussés au sur-endettement.

Face à de telles perspectives, il convient de résister en demandant le retrait de cette loi. En boycottant les établissements commerciaux ouverts le dimanche. En informant les travailleurEs de leurs droits, en les incitant et en les aidant à se défendre collectivement face aux patrons qui exigent le travail dominical.

Afin de donner à chacunE la possibilité de vivre sa vie et de s'émanciper hors de l'exploitation salariale et de la consommation abrutissante, le syndicat CNT Interco du Rhône revendique une répartition des richesses et du temps de travail dans un but d'égalité sociale.

LA LIBERTÉ ET L'ENTRAIDE NE S'ACHÈTENT PAS DANS LES SUPERMARCHÉS !